

La sous-traitance réalisée par les petites entreprises industrielles

Philippe Brion, Jocelyne Mauguin,
division Harmonisation d'enquêtes auprès des entreprises, Insee

Un tiers des 140 000 petites entreprises de l'industrie manufacturière déclarent effectuer des travaux de sous-traitance. Leur présence est plus marquée dans l'industrie des composants électriques et électroniques, la métallurgie et la transformation des métaux, la chimie-caoutchouc-plastiques et l'industrie textile.

Les petites entreprises sous-traitantes sont plus nombreuses à utiliser le réseau internet, notamment pour échanger des données. Par la nature de leurs travaux, elles sont plus équipées en matériel technique et se concentrent plus sur leur cœur de métier en externalisant les autres fonctions non productives. Elles sont plus souvent amenées à confier elles-mêmes des travaux de sous-traitance.

Que les donneurs d'ordre soient nationaux ou locaux, ce qui dépend du type d'activité, les entreprises sous-traitantes réalisent souvent leur chiffre d'affaires avec un petit nombre d'entreprises.

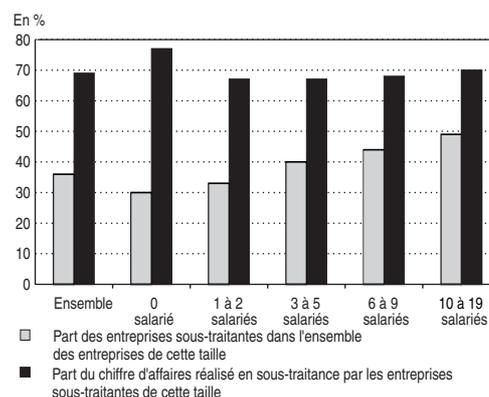
En 2001, parmi les entreprises de 0 à 19 salariés et ayant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions d'euros (*Source*) de l'industrie manufacturière, 36 % réalisent des travaux de sous-traitance, selon leur propre déclaration. Ces travaux représentent un chiffre d'affaires de 14,6 milliards d'euros, soit un quart du chiffre d'affaires total des petites entreprises industrielles (PEI), et deux tiers de celui des seules sous-traitantes. La proportion d'entreprises réalisant de la sous-traitance croît régulièrement avec leur taille (*graphique 1*). La sous-traitance réalisée par les petites entreprises représente 17 % du montant de la sous-traitance reçue par l'ensemble des entreprises industrielles, toutes tailles confondues (86,6 milliards d'euros) en 2001.

Sous-traitance plus fréquente dans les biens intermédiaires

La part d'entreprises sous-traitantes atteint ou dépasse 44 % dans quatre secteurs d'activité économique de niveau NES 36 (*Source*) : l'industrie des composants électriques et électroniques (51 %), la métallurgie et la transformation des métaux (47 %), la chimie-caoutchouc-plastiques (45 %) et l'industrie textile (44 %) (*tableau 1*). De plus, dans ces activités, les travaux réalisés par les entreprises sous-traitantes contribuent fortement à la constitution de leur chiffre d'affaires. À un niveau de nomenclature plus détaillé (NES 114), la proportion de PEI faisant de la sous-traitance peut être encore plus marquée : c'est le cas pour la chaudronnerie et la fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières (61 % des PEI), la fabrication de composants électroniques (60 %), les services industriels du travail des métaux (59 %) et la fabrication d'étoffes et d'articles à maille (55 %).

À l'inverse, près des trois quarts des petites entreprises de l'habillement-cuir, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire et de l'industrie automobile indiquent ne dépendre d'aucun donneur d'ordre ; mais, lorsque c'est le cas, les travaux de sous-traitance pèsent très fortement dans leur chiffre d'affaires.

① La proportion d'entreprises sous-traitantes augmente avec la taille



Source : Insee, EPEI

1 La sous-traitance dans les petites entreprises de l'industrie manufacturière

Secteur d'activité (NES 36)	Nombre d'entreprises	Effectif (salariés + non-salariés)	Chiffre d'affaires hors taxes (millions d'€)	Part des entreprises sous-traitantes (%)	Part de la sous-traitance dans le CA (en % pour les sous-traitantes)	Taux de valeur ajoutée	
						sous-traitantes	ensemble
Habillement, cuir	10 319	33 897	2 780	25	75	40	33
Édition, imprimerie, reproduction	25 140	78 974	7 321	38	57	41	40
Pharmacie, parfumerie et entretien	891	4 192	561	27	60	41	39
Industrie des équipements du foyer	24 700	62 822	4 465	28	65	42	40
Industrie automobile	1 277	7 070	735	28	70	32	35
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 815	6 300	631	26	67	35	32
Équipements mécaniques	19 052	93 447	9 431	41	65	43	39
Équipements électriques et électroniques	11 267	43 648	3 747	37	65	47	48
Industrie des produits minéraux	8 651	32 804	3 727	26	75	35	32
Industrie textile	3 777	16 501	1 399	44	71	45	39
Industrie du bois et du papier	8 469	38 425	3 648	30	65	37	38
Chimie, caoutchouc, plastiques	4 091	24 707	2 989	45	76	36	35
Métallurgie et transformation des métaux	18 101	91 299	8 384	47	80	49	46
Composants électriques et électroniques	2 680	13 542	1 306	51	68	40	38
Ensemble Industrie manufacturière	140 229	547 629	51 124	36	69	42	40

Source : Insee, EPEI

Des entreprises qui utilisent plus souvent les technologies avancées

Quel que soit le secteur d'activité, les entreprises réalisant des travaux de sous-traitance sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser le réseau internet que l'ensemble des PEI (*tableau 2*). Cette pratique est particulièrement liée aux échanges de données avec d'autres entreprises : 52 % des entreprises sous-traitantes utilisant l'internet échangent des données par ce moyen, contre 45 % pour l'ensemble des PEI internautes ; c'est particulièrement le cas dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Dans l'industrie automobile, qui compte beaucoup d'équipementiers parmi les PEI, les entreprises qui reçoivent la sous-traitance s'intéressent moins à la recherche d'informations techniques et réglementaires sur l'internet, mais utilisent l'internet plus fréquemment pour présenter leur site et échanger des données avec d'autres entreprises.

Les entreprises réalisant de la sous-traitance sont également plus nombreuses à être équipées de machines à commande numérique ou à utiliser des logiciels techniques de type conception ou programmation assistée par ordinateur. C'est le cas dans la fabrication des équipements mécaniques et dans l'édition-imprimerie-reproduction. La chimie-caoutchouc-plastiques, très utilisatrice de machines à commande numérique, l'est encore plus lorsque les entreprises reçoivent de la sous-traitance (33 % contre 26 % pour l'ensemble), de même que la

métallurgie et transformation des métaux : 45 % contre 31 %.

Des entreprises axées sur leur cœur de métier

Les petites entreprises sous-traitantes externalisent plus souvent que l'ensemble des petites entreprises certaines fonctions périphériques à leur activité industrielle : gardiennage, maintenance, comptabilité, etc. (*tableau 2*). Ce phénomène est marquant dans l'habillement-cuir, la construction navale, aéronautique et ferroviaire, l'industrie des produits minéraux, la métallurgie et transformation des métaux ou l'industrie des équipements mécaniques : pour cette activité, il concerne plus précisément la fabrication d'équipements mécaniques (82 % contre 70 %) et la fabrication de machines agricoles (42 % contre 25 %).

La sous-traitance en cascade

42 % des petites entreprises sous-traitantes confient elles-mêmes des travaux de sous-traitance, alors que seules 30 % de l'ensemble des PEI le font (*graphique 2*). La sous-traitance en cascade est très présente dans l'édition-imprimerie-reproduction (59 %), la métallurgie et la transformation des métaux (54 %). Pour ces activités, les entreprises qui réalisent et confient à la fois de la sous-traitance représentent environ un quart de l'ensemble du secteur. La sous-traitance est fréquente aussi dans l'industrie des

équipements mécaniques (44 %). A un niveau plus fin, dans la fabrication d'équipements mécaniques, 73 % des entreprises effectuant des travaux de sous-traitance en confient également.

Pour l'ensemble des petites entreprises industrielles sous-traitantes, tous secteurs confondus, qui confient des travaux industriels, la sous-traitance confiée pèse pour 16 % dans leurs consommations intermédiaires (*Définitions*).

Des consommations intermédiaires souvent moins lourdes

La part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires est en général plus élevée dans les entreprises sous-traitantes. À l'inverse, la part des consommations intermédiaires dans le chiffre d'affaires est plus modérée. Une partie du chiffre d'affaires est en quelque sorte garantie par la réalisation de l'ordre, ce qui génère moins de problèmes d'inventus pour les entreprises sous-traitantes. Ce phénomène est particulièrement présent dans les entreprises sous-traitantes de l'habillement-cuir et de l'industrie textile. Les entreprises sous-traitantes de l'habillement-cuir ont un montant total de consommations intermédiaires par personne employée de 39 000 euros, contre 55 000 euros pour l'ensemble du secteur. Dans l'industrie textile, l'ensemble des consommations intermédiaires par personne employée est de 40 000 euros pour les entreprises sous-traitantes contre 52 000 euros pour l'ensemble du secteur.

Dans certains cas, les entreprises sous-traitantes accomplissent des travaux à façon qui correspondent à des demandes très spécifiques d'une haute technicité. Ainsi, dans l'industrie automobile particulièrement, le total des consommations intermédiaires par personne employée est plus élevé pour les entreprises sous-traitantes (73 000 euros contre 68 000 euros). Le taux de valeur ajoutée, ou part de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires, se trouve alors légèrement plus faible pour ces petites entreprises sous-traitantes que pour l'ensemble de leur secteur d'activité ; ceci est vrai que le taux de valeur ajoutée soit faible comme dans l'industrie automobile, ou plus élevé comme dans l'industrie des équipements électriques et électroniques (tableau 1).

aéronautique et ferroviaire, la part de chiffre d'affaires hors région est de 45 % sur le territoire et 8 % à l'exportation. Les entreprises sous-traitantes de ces secteurs travaillent pour de grands bassins industriels fortement concentrés, mais elles ne sont pas toujours implantées à proximité. Ainsi, dans l'automobile, c'est la région Rhône-Alpes qui rassemble le plus grand nombre de PEI sous-traitantes, puis l'Île-de-France, les Pays de la Loire et la Lorraine. Pour la construction navale, ce sont les régions littorales de Méditerranée et de l'Ouest. Pour la construction aéronautique et spatiale, l'Île-de-France rassemble près de la moitié des entreprises sous-traitantes, suivie de Midi-Pyrénées, région où se situent principalement les donneurs d'ordre de l'aéronautique.

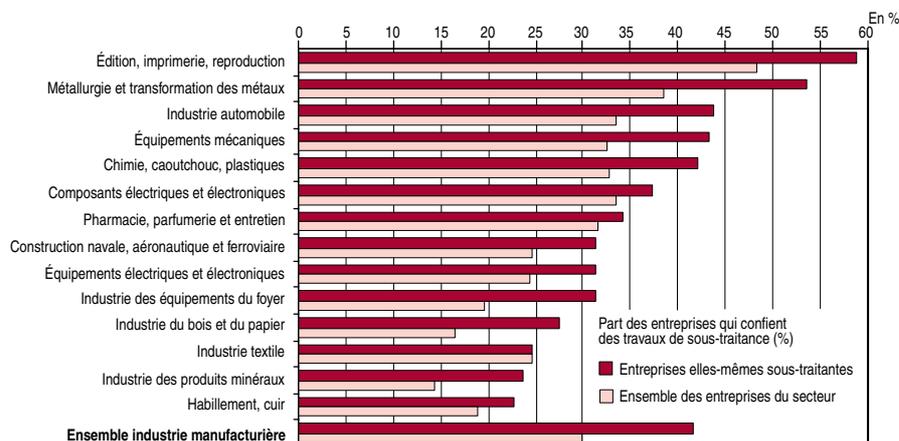
En revanche, la concentration de l'activité sur la région d'implantation pour les entreprises sous-traitantes est très importante et plus marquée que pour l'ensemble des entreprises du même secteur dans l'édition-imprimerie-reproduction ou l'habillement-cuir (tableau 3), ainsi que dans une activité particulière de la métallurgie et transformation des métaux, la récupération (80 % du chiffre d'affaires contre 73 % pour l'ensemble de la récupération).

En même temps, les entreprises qui réalisent de la sous-traitance exportent légèrement moins dans l'Union européenne, particulièrement dans l'industrie de l'habillement et des fourrures (6 % du chiffre d'affaires contre 12 % pour l'ensemble) et la récupération (6 % contre 11 %).

Des donneurs d'ordre nationaux ou locaux

Dans certaines industries, en particulier l'industrie automobile et la construction navale, aéronautique et ferroviaire, les petites entreprises industrielles sous-traitantes réalisent une part plus importante de leur chiffre d'affaires hors de leur région que la moyenne des PEI. Pour les petites entreprises sous-traitantes dans le secteur de l'industrie automobile, la part du chiffre d'affaires réalisé hors de la région atteint 43 % sur le territoire national et 3 % à l'exportation. Pour celles de la construction navale,

② La sous-traitance en cascade



Lecture : 59 % des entreprises sous-traitantes de l'édition-imprimerie-reproduction confient elles-mêmes de la sous-traitance contre 48 % en moyenne dans ce secteur.

Source : Insee, EPEI

② L'organisation des petites entreprises autour de leur cœur de métier

Secteur d'activité (NES 36)	Part des entreprises							
	utilisant l'internet		ayant des machines à commande numérique		ayant des logiciels techniques		qui externalisent au moins une fonction annexe*	
	sous-traitantes	ensemble	sous-traitantes	ensemble	sous-traitantes	ensemble	sous-traitantes	ensemble
Habillement, cuir	33	29	8	5	9	7	50	41
Édition, imprimerie, reproduction	76	72	27	20	72	61	67	62
Pharmacie, parfumerie et entretien	85	76	24	13	14	14	64	59
Industrie des équipements du foyer	41	36	9	6	11	8	55	46
Industrie automobile	58	52	16	13	21	20	61	54
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	70	56	10	4	12	11	60	49
Équipements mécaniques	50	44	18	14	25	20	63	54
Équipements électriques et électroniques	61	52	19	18	31	24	62	59
Industrie des produits minéraux	39	35	17	13	15	11	57	47
Industrie textile	44	44	22	18	21	18	52	52
Industrie du bois et du papier	41	36	21	16	15	10	54	47
Chimie, caoutchouc, plastiques	67	64	33	26	25	21	65	62
Métallurgie et transformation des métaux	54	45	45	31	30	21	65	56
Composants électriques et électroniques	71	67	22	19	42	39	60	59
Ensemble industrie manufacturière	55	48	23	16	32	24	61	53

* gardiennage, maintenance et nettoyage, comptabilité, logistique, informatique...

Lecture : 33 % des PEI sous-traitantes de l'habillement-cuir utilisent l'internet alors que cette proportion n'est que de 29 % pour l'ensemble des PEI de ce secteur.

Source : Insee, EPEI

Un nombre de clients limité

Les entreprises sous-traitantes sont souvent dépendantes d'un petit nombre d'entreprises qui leur confient des travaux. Ainsi, dans l'habillement-cuir et l'industrie textile, plus de 40 % des entreprises sous-traitantes réalisent plus des deux tiers de leur chiffre d'affaires avec leurs trois clients les plus importants. Pour l'ensemble des entreprises de l'habillement-cuir, cette part n'est que de 23 % et pour le textile de 29 % (tableau 3). La concentration est encore plus marquée dans certaines spécialités, comme la fabrication d'étoffes et d'articles à maille : ce sont 72 % des entreprises sous-traitantes qui réalisent dans ce domaine plus des deux tiers de leur chiffre d'affaires avec leurs trois premiers clients, contre 61 % pour l'ensemble des entreprises de fabrication d'étoffes et articles à maille.

Autres activités caractérisées par une plus grande dépendance vis-à-vis de la clientèle en situation de sous-traitance reçue : l'industrie automobile et la construction navale, aéronautique et ferroviaire. Dans ces deux secteurs, la part d'entreprises réalisant plus de deux tiers de leur chiffre d'affaires avec les trois premiers clients double pour les petites entreprises sous-traitantes.

Afin de garantir leur activité avec ces quelques donneurs d'ordre, les entreprises sous-traitantes doivent maintenir un niveau certain de qualité dans leurs prestations. Ainsi, dans certaines activités, elles sont nettement plus nombreuses que l'ensemble à avoir une certification de type ISO 9000 ou labellisation. C'est le cas dans la parachimie (20 % contre 13 %) et la récupération (15 % contre 7 %). De plus, dans certains secteurs, ces entreprises sont plus innovantes : 17 % des entreprises sous-traitantes de construction automobile indiquent avoir innové entre 1999 et 2001, que ce soit au niveau des

3 Les entreprises sous-traitantes et leur clientèle

Secteur d'activité (NES 36)	Chiffre d'affaires réalisé dans la région d'implantation (%)		Part des entreprises réalisant plus des 2/3 du chiffre d'affaires avec les 3 premiers clients	
	entreprises sous-traitantes	ensemble	entreprises sous-traitantes	ensemble
Habillement, cuir	49	40	41	23
Édition, imprimerie, reproduction	72	62	23	23
Pharmacie, parfumerie et entretien	28	21	18	19
Industrie des équipements du foyer	63	66	22	15
Industrie automobile	54	64	30	15
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	47	58	30	16
Équipements mécaniques	70	71	33	22
Équipements électriques et électroniques	64	69	31	27
Industrie des produits minéraux	85	86	25	19
Industrie textile	47	48	42	29
Industrie du bois et du papier	66	68	22	18
Chimie, caoutchouc, plastiques	48	44	37	28
Métallurgie et transformation des métaux	68	67	36	30
Composants électriques et électroniques	57	53	36	31
Ensemble industrie manufacturière	65	64	30	22

Source : Insee, EPEI

produits, des procédés de fabrication ou d'une demande de brevet, contre 13 % pour l'ensemble du secteur. Il en est de même pour la fabrication de verre et d'articles en verre (17 % contre 9 %) ou la construction navale, aéronautique et ferroviaire (13 % contre 6 %).

Source

L'enquête auprès des petites entreprises industrielles et de l'artisanat de production (EPEI) a été menée par l'Insee en 2002 sur l'exercice 2001. Elle portait sur le champ des entreprises ordinaires, marchandes, implantées sur le territoire métropolitain, employant de 0 à 19 salariés, dont le chiffre d'affaires hors taxes était en 2001 inférieur à cinq millions d'euros, dont l'activité principale relevait de l'industrie extractive et manufacturière, et qui n'étaient ni des personnes morales et organismes soumis au droit administratif ni des coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun. Dans cette étude, les secteurs suivants ont été exclus : exploitations forestières, entreposage frigorifique, industries agricoles et alimentaires et énergie. L'enquête abordait les thèmes suivants : l'emploi, les achats et autres charges de

l'entreprise, le recours à l'informatique, l'utilisation de l'internet, l'innovation technologique, l'existence de liens avec d'autres entreprises, la sous-traitance.

Nomenclature : la nomenclature d'activité utilisée pour la présentation des résultats est la Nomenclature économique de synthèse (NES) en 36 postes, parfois déclinée à un niveau plus fin (NES 114).

Définitions

Consommations intermédiaires : achats de matières premières, de marchandises, autres charges externes (sous-traitance confiée, entretien, réparations, études et recherche, etc.).

Bibliographie

Les résultats détaillés de l'EPEI 2001, *Insee Résultats*, série Économie, avec cédérom, n°10, septembre 2003.

« Les petites entreprises industrielles – Un ensemble dynamique », *Insee Première*, n°914, juillet 2003.

« La sous-traitance industrielle en 2001 », *4 pages du Sessi*, n°175, avril 2003.

« Sous-traitance confiée, sous-traitance reçue », *4 pages du Sessi*, n°102, décembre 1998.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : R.P.
Code Sage IP04964
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2004

